



Formulaire d'inscription – Ateliers d'anglais 2026-2027

École Nouvelle Émilie Brandt

Du 28 septembre 2026 au 1/14 juin 2027

Informations de l'enfant

NOM et prénom de l'enfant :

Classe en 2026-2027 :

NOM et prénom du parent responsable :

Téléphone :

Email :

Choix de l'atelier d'anglais

Je souhaite inscrire mon enfant à l'atelier suivant :

☐ **Little Wonders – English Immersion**

Petite et moyenne sections de maternelle

Jour : lundi

Tarif annuel : 295€

☐ **Create and Speak – Arts & Anglais**

Niveaux : ☐ Grande section et CP ☐ CE1-CE2

Jour : lundi

Tarif annuel : 295€

☐ **Prépare Cambridge – English Young Learners**

Niveaux : ☐ CM1 ☐ CM2

Jour : mardi

Tarif annuel : 465€

Inclus : livre officiel Cambridge (20€) + 2 appréciations individuelles par an pour suivre les progrès de chaque enfant.

Modalités d'inscription

Pour valider l'inscription, merci de retourner ce formulaire complété au secrétariat, accompagné du règlement correspondant à l'atelier choisi.

Règlement par chèque à l'ordre de : **The Break Experience**

***Fratric – Les frères et sœurs bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais d'inscription à partir du second enfant inscrit, soit, pour le 2ème et le 3ème enfant :**

- **Little Wonders – English Immersion / Create & Speak : 268,18€** (au lieu de 295€)

- **Prépare Cambridge – English Young Learners : 422,72€** (au lieu de 465€)

Règles de vie des ateliers d'anglais

Le présent règlement a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement des ateliers et le bien-être de tous les enfants.

Règles de vie

Les enfants s'engagent à respecter les règles de vie proposées par les intervenants pédagogiques, notamment :

- respecter les adultes encadrants, leurs camarades et le matériel ;
- participer aux activités dans un esprit positif et bienveillant ;
- respecter le cadre de l'atelier.

Sont strictement interdits durant les ateliers : objets dangereux, jeux électroniques, chewing-gum, sucettes et objets personnels pouvant créer des conflits.

Les intervenants pédagogiques s'engagent à adopter une attitude respectueuse et bienveillante envers chaque enfant et sa famille.

Objets personnels

The Break décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels pendant les ateliers (lunettes, montres, objets de valeur, jeux, etc.).

Assurance

Le parent ou responsable légal s'engage à avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les activités extrascolaires de l'enfant inscrit.

Horaires et retards

Afin de garantir le bon déroulement des activités, les enfants doivent respecter les horaires des ateliers.

Confidentialité

The Break respecte la réglementation européenne RGPD relative à la protection des données personnelles.

Les informations collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'inscription et de l'organisation des ateliers. Elles ne seront jamais transmises à des tiers.

Droit à l'image

The Break peut être amené à photographier ou filmer les enfants pendant les ateliers afin de partager des moments d'activités avec les familles et/ou pour ses supports de communication, sous réserve de l'autorisation du responsable légal ci-dessous.

Je soussigné(e) :

Parent ou responsable légal de / des enfant(s) :

- ☐ Autorise
- ☐ N'autorise pas

The Break à prendre mon enfant en photo ou vidéo dans le cadre des ateliers et à utiliser ces supports pour le partage avec les familles ou la communication The Break.

Date :

Signature du parent ou responsable légal :